

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 7 (1936)

**Heft:** 5

  

**Rubrik:** Communications officielles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

1932. Actuellement, nous avons un remaniement parcellaire en chantier à Soyhières. Nous nous efforçons de faire réussir au mieux cette entreprise afin d'encourager les autres communes. Dans l'ancienne partie du canton il semble que l'on a compris toute l'importance que revêt cette amélioration foncière ; depuis quelques années on exécute de très grands travaux.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### **Service volontaire de travail : Camp de jeunes chômeurs.**

La Centrale fédérale des possibilités de travail a présenté au début de cette année, au Bureau de l'A. D. I. J. un certain nombre de projets susceptibles d'être exécutés par le service volontaire de travail.

Pour le compte de la Société de développement de St-Imier :

1. Construction d'un sentier, reliant le chemin « Sous la Baillive » au contour du nouveau chemin de la métairie « des Renards », sur Villeret, longueur 230 m., camp de 10 participants pour une durée de 2 semaines.

2. Construction d'un sentier, reliant le contour inférieur de la route des Pontins aux ruines du château d'Erguel, sur Sonvilier, longueur 450 m., camp de 10 hommes pour une durée de 3 à 4 semaines.

3. Etablissement d'un chemin reliant l'allée centrale de Mont-Soleil au chemin de « la Brigade », camp de 15 participants pour une durée de 8 à 10 semaines.

4. Construction d'un chemin reliant la Montagne du Droit de Sonvilier à la route de Mont-Soleil, longueur 1000 m., camp de 25 hommes pour une durée de 16 à 18 semaines.

5. Construction d'une piste de bobsleigh, d'un réservoir au sommet de la piste et d'une conduite d'eau longeant la piste, longueur 1400 m., camp de 25 à 30 hommes pour une durée de 12 semaines.

Pour le compte d'entreprises privées :

6. Ouverture d'un chantier à « la Pletz » sur Chasseral de Courtelary pour la construction d'un chemin.

7. Sur le territoire de la commune de Roche d'Or, construction d'un chemin depuis la ferme de « la Combe » au poste frontière de douane suisse.

Des projets dus à l'initiative de la Société de développement de St-Imier, les deux premiers seulement ont été admis par le Bureau cantonal du génie rural, comme répondant aux conditions de l'arrêté fédéral sur le service volontaire. Le Bureau de l'A. D. I. J. a dû à son tour les abandonner, les intéressés n'étant pas en mesure de participer aux frais par une subvention de 20 %. Les projets de chantier à « la Pletz » et à Roche d'Or ont été présentés tardivement et sont encore à l'étude au bureau de la Centrale fédérale des possibilités de travail. Ils nous donneront, espérons-le, l'occasion de procurer du travail aux camps de 1937.

En attendant, faute de mieux, l'A. D. I. J. a ouvert un camp II à Eriz. Ce camp est placé, comme celui de l'année dernière, sous l'experte direction de M. Gustave Capitaine, de Roches. Le programme de cet été comporte :

1. L'épierrement de pâturages appartenant à la commune bourgeoise de Thoune.

2. La construction d'un sentier donnant accès à ces pâturages.
3. La construction d'un chemin de raccordement à Horreneggalp.
4. La consolidation d'un ravin et la construction de clayonnages pour arrêter les effets du ravinement.

Le camp d'Eriz a été ouvert le 1<sup>er</sup> juin, avec un effectif de 28 jeunes chômeurs, formant une excellente équipe, courageuse et disciplinée. Malgré la neige et la pluie, les points 1 et 2 du programme ont pu être exécutés dans le temps prescrit et à l'entière satisfaction de M. l'ingénieur Fueg, du Bureau cantonal du génie rural, qui exerce le contrôle technique des travaux.

Les campeurs apprécient beaucoup cette existence fruste et simple au milieu d'un splendide décor de montagne. On n'en pourrait donner de meilleure preuve que les quelques lignes suivantes adressées par un gars d'Eriz au Journal de la Jeunesse ouvrière catholique J.O.C. :

« Depuis Pentecôte nous sommes ici. La première quinzaine s'est passée dans la neige et le froid... 30-40 cm. de neige, du brouillard ! brrr... Il est parti maintenant, ce soleil pâle, et c'est un soleil riant, aux éclatants rayons, qui vient nous saluer presque chaque jour.

» Le grand air, la montagne, la bonne nourriture et le lait, c'est, pour nous, ce que nous pouvons désirer de mieux.

» Comme travail, nous continuons le chemin de montagne qui avait été commencé l'année dernière.

» Après les heures de travail, ce sont d'agréables heures de détente.

» Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les membres du camp jouissent d'un véritable appétit de loup et qu'ils font honneur à la cuisine préparée par notre cordon bleu.

» Voici ce qu'est notre vie. »

Nous avons eu malheureusement à déplorer la mort d'un jeune campeur, Ernest Piel, domicilié à Delémont, âgé de 17 ans, qui, le soir du 6 août, a fait une chute en cueillant des edelweiss au cours d'une excursion sur le Sigriswilergrat.

Un deuxième camp a été ouvert sur le chantier des fouilles romaines de Vicques. Ce camp comprend une équipe du Musée historique de Berne de 5 à 6 hommes et une équipe jurassienne forte d'une dizaine d'hommes. Il est placé sous la direction de M. Walther, chef de l'équipe bernoise, et de son remplaçant M. Jean Saunier, de Porrentruy. A Vicques, comme à Eriz, règne un excellent esprit parmi les campeurs, qui accomplissent avec joie leur tâche. Le camp de Vicques a débuté le lundi 8 juin, il a été fermé le 20 août après avoir achevé son programme de travail et les participants ont été licenciés, non sans regrets de leur part.

L'A. D. I. J. a fait jusqu'ici, avec ses camps, une expérience qui l'encourage à persévérer. Le service volontaire de travail qui, par sa nature, évite tout sujet de conflit avec l'économie privée, est capable d'offrir à la jeunesse sans travail, si durement atteinte par la crise, la possibilité de s'occuper, dans une joyeuse communauté, à des travaux d'intérêt général, et d'éviter ainsi les conséquences morales désastreuses de leur inactivité forcée.

A. D.

Le bouclage définitif des comptes de notre premier camp de jeunes chômeurs (Eriz, du 25 juillet au 7 novembre 1935) n'a eu lieu qu'au milieu de juin de cette année. Nous pensons intéresser nos membres en leur communiquant le détail de ce décompte par la publication des quatre pièces ci-dessous :

## I. Rapport du Bureau de l'ingénieur rural du canton de Berne

## A. Travaux de défrichement pour Hans Schwarz, Steffisbourg.

## Contrôle du rendement.

## a) Défrichement

1. Epierrement : . . . .	pâturage	1300 m
	drainage	33 m <sup>3</sup>
	réfection du chemin	24 m <sup>3</sup>
	empierrement	30 m <sup>3</sup>
	murs d'appui	190 m <sup>3</sup>
	<b>Total</b>	<b>1550 m<sup>3</sup></b>
2. Enlèvement d'humus	»	80 m <sup>3</sup>
3. Epandage d'humus	»	145 m <sup>3</sup>
4. Creusage de fondations, drainages, etc.		147 m <sup>3</sup>
5. Surface défrichée		31,800 m <sup>2</sup>
	Rendement par homme et jour de travail	24 m <sup>2</sup>

## b) Chemin

1. Enlèvement d'humus		52 m <sup>3</sup>
2. Travaux de terrassement		25 m <sup>3</sup>
3. Empierrement	174 m <sup>2</sup> ou	35 m <sup>3</sup>
4. Perrés		24 m <sup>3</sup>
5. Travaux de drainage : terrassement		34 m <sup>3</sup>
	pose des drains en pierres	34 m <sup>3</sup>
Longueur totale du chemin		108 m.
Largeur du chemin		1,60 m.
Prix de revient 1643 j. $\times$ 4,91 fr. = Fr. 8070,85.		
Prix par m <sup>2</sup> de surface défrichée sans chemin Fr. 0,22.		
Prix par m <sup>2</sup> de surface défrichée avec chemin Fr. 0,25.		
Prix par m. de chemin 1070,85 : 108 = Fr. 9,90.		

## B. Correction du chemin alpestre Rütteggi-Horneggälpen.

## Contrôle du rendement et établissement des prix.

Longueur totale du chemin 2000 m.

Prix de revient total du chemin Fr. 4427,60.

Prix de revient par m. : 4427,60 : 2000 = Fr. 2,21.

Total des heures de travail 3814.

Prix de revient par heure de travail effective

4427,60 : 3814 = Fr. 1,16.

(Ce chiffre comprend toutes les dépenses.)

1. Travaux de nivellement	5200 m <sup>2</sup>	720	1,16	835,—	0,16
2. Cunettes (nettoyage et réfection partielle)	1510 m.	364½	1,16	422,85	0,27
3. Rigoles en long	600 m.				0,75
	117 m <sup>3</sup>	393	1,16	455,90	3,65
4. Aqueducs et puisards (nettoyage et construction)	31 p.	219½	1,16	254,45	
5. Banquettes et saignées	903 m.	293	1,16	339,70	0,37
6. Renouvellement de l'empierrement	555 m <sup>2</sup>	353	1,16	409,50	0,74
7. Gravelage et concassage	1956 m.	1414	1,16	1640,—	0,84
	5090 m <sup>2</sup>				0,32
8. Chemin d'accès Santschi		60½	1,16	70,20	

Berne, le 7 février 1936.

Total 3814 h 4427,60 fr.

Le Bureau cantonal de l'ingénieur rural :

Service de travail volontaire,

sig. FUEG.

## II. Décompte du Bureau de l'ingénieur rural du canton de Berne

Camp de jeunes chômeurs d'Eriz

Commettants du travail :

1. Hans Schwarz, Steffisbourg-Hartlisberg ;
2. Syndicat du chemin Rütteggli-Horneggälpen.

Dépenses totales du camp Fr. 12,498.45

Jours de subsistance : 2544

soit pour Hans Schwarz du 25 VII. au 23 IX. 1643

pour le Syndicat du 24 IX. au 7 XI. 901

Prix de revient d'un jour de subsistance :

12,498.45 Fr. : 2544 = 4,91 Fr.

Participation aux frais :

1. Hans Schwarz 1643  $\times$  4,91 fr. = 8070.85 fr.

20 % de 8070.85 fr. = Fr. 1614.25

2. Syndicat 901  $\times$  4,91 fr. = 4427.60 fr.

20 % de 4427.60 fr. = Fr. 885.75

Total des prestations des commettants (budget Fr. 2533.20) Fr. 2500.—

Berne, le 7 février 1936.

**Le Bureau de l'ingénieur rural du canton de Berne :**

Service volontaire de travail,

sig. FUEG.

## III. Décompte de l'Office cantonal du travail, Berne

Berne, le 9 juin 1936.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 25 mai a. c. et nous référant à l'envoi de la somme de Fr. 922.— concernant le subside de la Confédération encore à recouvrer qui vous a été mandaté dernièrement, nous vous prions de prendre connaissance de l'exposé ci-dessus concernant le décompte du camp d'Eriz 1935 :

En présence d'un devis fixé à Fr. 12,616.—, le décompte accuse un montant de dépenses de Fr. 12,498,45 à faire valoir pour l'obtention de la subvention cantonale, tandis que la Confédération reconnaît comme somme totale des frais subventionnables un montant de Fr. 11,055,15. La subvention fédérale de 40 % sur la somme Fr. 11,055.15 Fr. 4,422,—  
La subvention cantonale de 40 % sur le montant de

Fr. 12,498,45 » 4,999,40

Subventions des communes suivant décompte » 1,908,80

Total des subventions Fr. 11,330,20

Aux termes de l'arrêté du Conseil-exécutif N° 3247 du 30 juillet 1935, il est accordé une subvention extraordinaire de 40 % du montant des frais, mais au maximum de Fr. 5,000.—. Cependant, au cas où l'ensemble des trois subventions viendrait à dépasser le 80 % du total des frais, la subvention cantonale serait réduite du montant de l'excédent. Il en résulte dès lors le décompte suivant :

Le total des subventions Fr. 11,330,20

Le 80 % du total des frais » 9,998,80

Par conséquent le total des subventions accordées

dépasse le 80 % des frais de Fr. 1,331,40

A l'appui de l'arrêté du Conseil-exécutif relaté ci-devant, cette somme doit être déduite de la subvention cantonale de Fr. 4,999,40, ce qui revient à un subside du canton de Fr. 3,668,—.

Vous avez reçu du canton les acomptes suivants :

Le 29 août 1935 Fr. 2,000,—

Le 29 octobre 1935 » 2,000,—

Total Fr. 4,000,—

il en résulte dès lors un solde en notre faveur de Fr. 332,—, somme que vous voudrez bien nous faire parvenir au moyen du bulletin de versement joint à la présente.

A cette occasion, nous vous prions de demander aux commettants la part vous revenant de ces derniers, à l'appui du décompte ci-joint et comptabilisé par le Bureau cantonal du génie rural.

Veillez agréer, etc.

Office cantonal du travail :

Le directeur,

LUCK.

#### IV. Décompte de la Commission du camp d'Eriz 1935

##### RECETTES

Subvention de la Confédération	Fr. 4,422,—	
Subvention du canton	3,668,—	
Subvention des communes	1,904,—	
Participation des commettants du travail	2,500,—	
Recettes du camp	169,60	
Total des recettes		<u>Fr. 12,663,60</u>

##### DEPENSES

Décompte général	Fr. 12,799,60	
Notes tardives	112,80	
Frais d'administration	736,65	
Frais de banque (compte-courant)	22,—	
Total des dépenses		<u>Fr. 13,671,05</u>
Reste à la charge de l'A. D. I. J.		<u>Fr. 1,007,45</u>

Delémont, le 20 juin 1936.

L'administrateur du camp :

sig. A. DROZ.

**Observation :** Les expériences faites en 1935 avec notre premier camp de jeunes chômeurs nous permettront de réduire sensiblement nos dépenses pour les camps futurs.

#### Enquête sur la situation financière des communes.

Nous prions les communes qui ne nous ont pas encore fait parvenir le questionnaire rempli de bien vouloir faire le nécessaire le plus vite possible, car notre travail doit absolument tenir compte de la situation de toutes les communes pour pouvoir être utilisé à des fins pratiques. Nous adressons nos remerciements bien sincères aux caissiers et secrétaires des communes pour le travail supplémentaire que rend indispensable la recherche des renseignements demandés.

**Les Arts dans le Jura bernois**, par Gustave Amweg, professeur à Porrentruy. Cet ouvrage, qui a demandé plus de quatre ans de patientes recherches à son auteur, sortira de presse au printemps 1937. Il rendra hommage à nos artisans jurassiens puisqu'il aura cette particularité d'avoir été confectionné entièrement chez nous, malgré des offres beaucoup plus avantageuses de l'étranger. Avec 500 pages de texte, de nombreuses illustrations, quelques hors-texte d'une grande valeur artistique, il comblera une lacune dans l'histoire du Jura bernois. Il fera connaître une foule de richesses artistiques insoupçonnées du passé et du présent et une quantité appréciable d'artistes dont le nom même est totalement ignoré du grand public non initié. Nous avons offert à M. Amweg de porter la parution prochaine de son ouvrage à la connaissance de nos lecteurs, car nous sommes convaincus de sa grande valeur et des services qu'il est appelé à rendre. Nous vous prions d'utiliser la carte de souscription incluse.